

## COMMENT PARTICIPER LA JOURNÉE INVITEZ VOTRE DÉPUTÉ OU DÉPUTÉE À VOTRE ÉCOLE!

Merci d'avoir choisi de participer à la journée Invitez votre député ou députée à votre école! Nous sommes heureux de vous compter parmi nous. Veuillez utiliser ce document afin de mieux vous préparer et d'obtenir la meilleure participation possible de vos élèves.

### Confirmer la participation de votre école

Si vous ne l'avez pas déjà fait, veuillez confirmer votre participation à <http://bit.ly/1Ta8frF>.

Nous invitons la direction de l'école à aviser UNICEF Canada s'il existe des politiques particulières propres à l'établissement ou à la commission scolaire concernant cette activité et dont nous devrions tenir compte.

### Se préparer pour l'activité

Une fois votre école inscrite auprès d'UNICEF Canada pour participer à l'événement, veuillez faire circuler ces directives et la trousse Invitez votre député ou députée à votre école! à l'intention des écoles (à télécharger au [www.unicef.ca/jne](http://www.unicef.ca/jne)) parmi les membres du personnel administratif et enseignant.

- Déterminez quels élèves ou classes participeront à l'activité.
- Sensibilisez les élèves et le personnel à l'activité :
  - imprimez l'affiche promotionnelle fournie ([www.unicef.ca/jne](http://www.unicef.ca/jne)) et exposez-la dans l'école pour annoncer l'activité;
  - sensibilisez la communauté scolaire par voie numérique, par l'entremise du site Web de votre école et de ses comptes de médias sociaux, en utilisant le mot-clic #timetobeheard et l'identifiant @UNICEFlive;
  - distribuez dans toutes les classes et à tous les élèves la documentation sur la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (des affiches et des signets peuvent être imprimés à partir du [www.unicef.ca/jne](http://www.unicef.ca/jne) ou commandés en écrivant à [policy@unicef.ca](mailto:policy@unicef.ca)).

### Préparer les élèves pour l'activité

- En classe, parlez aux élèves des raisons pour lesquelles nous célébrons la Journée nationale de l'enfant; faites un cours sur les droits de l'enfant et sur la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies – vous trouverez du matériel d'enseignement gratuit et des idées d'activités dans la trousse Invitez votre député ou députée à votre école! à l'intention des écoles, au [www.unicef.ca/jne](http://www.unicef.ca/jne)!
- Parlez aux élèves du rôle du Parlement et de celui des députées et députés fédéraux. Vous trouverez au [www.unicef.ca/jne](http://www.unicef.ca/jne) des liens vers les sites Web du gouvernement du

Canada et du Parlement, lesquels contiennent des renseignements adaptés aux enfants.

- Aidez les élèves à préparer leurs questions et suggestions pour leur député ou députée. Invitez-les à générer autant de questions qu'ils le peuvent. **Les élèves devraient se demander quels enjeux les préoccupent, quels types de changements ils aimeraient voir au sein de leur communauté et dans le monde, et ce qu'ils souhaitent que les décideurs et décideuses fassent pour apporter ces changements.** Afin de les aider à décider quoi écrire, posez-leur les questions suivantes :
  - **Qu'aimeriez-vous dire à votre députée ou député à propos des enjeux qui vous préoccupent à l'échelle locale? À l'échelle nationale? À l'échelle mondiale?**
  - **Vous demandez-vous ce que fait votre député ou députée ou le gouvernement du Canada pour appuyer et promouvoir les droits de l'enfant? Pour influencer sur les questions qui vous concernent?**
  - **Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez que les adultes et les décideurs et décideuses sachent à propos des enfants et des jeunes d'aujourd'hui?**
- Faites preuve de créativité! Les élèves peuvent réfléchir à d'autres façons d'exprimer leurs points de vue et préoccupations. Par exemple, ils pourraient vouloir créer une murale, présenter un sketch ou rédiger un faux discours du trône.
- L'enseignante ou l'enseignant peut examiner les questions afin de s'assurer qu'elles sont appropriées dans le cadre de l'activité et que le député ou la députée pourra y répondre, puis discuter des préoccupations avec les élèves.

### Participer à l'activité

- Demandez à tous les élèves participants de se présenter 30 minutes avant l'arrivée du député ou de la députée afin de passer en revue les conseils destinés aux élèves et d'en discuter. Voir ci-dessous.
- Demandez à un membre du personnel et à un ou une élève d'accueillir le député ou la députée au bureau de la direction vingt minutes avant le début prévu de l'événement.

### Après l'activité

- En classe, discutez de la visite avec les élèves. Ces derniers pourraient également faire une rédaction sur leur expérience, laquelle pourrait être publiée dans le journal scolaire ou local, ou dans un billet de blogue d'UNICEF Canada (communiquez avec nous en écrivant à [policy@unicef.ca](mailto:policy@unicef.ca) afin d'en discuter).
- Envoyez une lettre de remerciement à votre député ou députée.

- Publiez les messages clés relatifs à l'événement dans les infolettres de votre école, sur votre site Web et sur vos comptes de médias sociaux, accompagnés de l'identifiant @UNICEFlive et du mot-clic #timetobeheard.
- Restez à l'écoute!  
 Vos commentaires à propos de cette initiative seront très utiles pour nos efforts futurs de planification. UNICEF Canada communiquera avec vous une semaine après l'activité pour faire un suivi et recueillir vos commentaires ainsi que :
  - trois faits saillants et (ou) points clés soulevés lors de l'activité (p. ex., les élèves étaient très intéressés d'apprendre ce qu'il se passe sur la « Colline »; les élèves avaient hâte de discuter de la santé et des soins de santé; etc.);
  - trois citations d'élèves (veuillez, si possible, donner le prénom, l'âge et la classe de chaque élève);
  - vos réponses à un bref questionnaire d'évaluation nous permettant d'obtenir des suggestions pour l'année prochaine.

### **Quelques conseils pour le personnel enseignant**

- Soyez à l'écoute des questions qui pourraient être soulevées pendant la préparation de l'activité; des élèves pourraient poser des questions de nature très personnelle ou divulguer une violation de leurs droits. Utiliser l'image de mégaphone de la trousse. Invitez votre député ou députée à votre école! et inviter les élèves à y inscrire leurs questions à l'avance : cela pourrait permettre d'éviter ce genre de risque.
  - En cas de violation des droits, assurez-vous que la vie privée et l'intérêt supérieur de l'enfant sont protégés, et donnez-lui immédiatement accès à un conseiller ou à une conseillère pour qu'il reçoive l'aide nécessaire et que l'allégation de violation puisse faire l'objet d'un suivi approprié.

### **Quelques conseils pour les élèves**

- Profitez de cette occasion pour :
  - en apprendre plus sur le rôle du Parlement et sur celui de votre députée ou député fédéral élu, le membre du Parlement qui vous représente à Ottawa au sein du gouvernement fédéral;
  - découvrir ce que signifie la Journée nationale de l'enfant et quels droits fondamentaux universels vous avez, et en apprendre plus sur la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.
  - réfléchir aux enjeux qui comptent à vos yeux, au sein de votre communauté, dans votre pays et dans le monde; dire à votre députée ou député ce que vous aimeriez qu'elle ou il sache pour mieux représenter vos points de vue au Parlement.
- N'oubliez pas que votre opinion compte!

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le [www.unicef.ca/jne](http://www.unicef.ca/jne).**

